

Randonnées pédestres AILLANT-SUR-MILLERON LE CHARME









les règles de randonnée

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud est actif depuis sa création dans le développement durable et s'engage dans une démarche de sensibilisation. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques règles simples à adopter lors de vos randonnées.

RESTER SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Nombreuses sont les motivations à sortir des sentiers mais rappelons qu'en restant dessus, vous évitez de piétiner les différentes espèces de plantes et de participer à l'érosion précoce du terrain.

GÉRER SES DÉCHETS EN RANDONNÉE

Afin de préserver votre territoire de pratique, tout ce que vous apportez doit repartir avec vous! Misez sur des pochettes ou sacs ultra light et compacts pour ramener vos déchets.

PRATIQUER UNE CUEILLETTE RESPONSABLE EN RANDONNÉE

Il est interdit de ramasser les espèces protégées. Pour les autres espèces, il faut rester raisonnable, les randonneurs suivants apprécieront de profiter des paysages en fleurs... Concernant les champignons, l'ONF rappelle qu'il est toléré de les ramasser pour la consommation familiale mais que le commerce est interdit. Seuls les fruits tombés à terre peuvent être ramassés.

INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU EN FORÊT ET DE JETER DES MÉGOTS

NE PAS TOUCHER OU NOURRIR LES ANIMAUX EN RANDONNÉE

Certains animaux peuvent paraître peu farouches ou abandonnés s'ils sont jeunes. Mais en les touchant vous risquez d'altérer leur odeur et encourrez le risque qu'ils soient ensuite rejetés par leurs parents. En nourrissant la faune sauvage, vous modifiez son comportement naturel et risquez de la rendre dépendante voire de créer des comportements agressifs à l'égard des humains. La faune sauvage doit seulement être observée pour rester à son état « sauvage ».

RESPECTER LES AUTRES PRATIQUANTS

VTT, promeneurs à cheval, chasseurs, pêcheurs, randonneurs... Nous cohabitons tous sur les sentiers. Évitons de faire trop de bruit et restons cordiaux pour laisser chacun profiter de la nature.

TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Afin de ne pas risquer de blesser certaines espèces ou perturber leurs cycles de reproduction, il est recommandé de tenir les chiens en laisse.

SOMMAIRE DU LIVRET GENERAL DISPONIBLE A L'OFFICE DE TOURISME GATINAIS SUD SUR DEMANDE

RANDONNÉE	VILLE	Km	Page
Q25 PR des Dorsoirs	Saint-Maurice-sur-Aveyron	6 km	3
Q12 PR de Pontmovin	Montbouy	Montbouy 6.2 km	
Q8 PR du Moulin Brulé	Dammarie-sur-Loing	Dammarie-sur-Loing 6.2 km	
Q2 PR du Tour de la Chapelle	la Chapelle-sur-Aveyron 6.5 km		6
Q4 PR la Coulée Charmoise	le Charme 6.7 km		7
Q17 PR des Aulnes	Nogent-sur-Vernisson 7 km		8
Q1 PR du Milleron	Aillant-sur-Milleron	7.5 km	10
Q20 PR des Barbiers	Pressigny-les-Pins	7.6 km	11
Q21 PR des Vendoises	Pressigny-les-Pins	8 km	12
Q11 PR des Quatre Sapins	Montbouy	8.3 km	14
Q23 PR du Pont de Grès	Sainte-Geneviève-des-Bois	8 km	15
Q5 PR des Murs du Parc	Châtillon-Coligny	9.2 km	16
Q27 PR de l'Abbaye	Saint-Maurice-sur-Aveyron	9 km	18
Q26 PR de Bellefontaine	Saint-Maurice-sur-Aveyron 9.6 km		20
Q22 PR de Briquemault	Sainte-Geneviève-des-Bois 10.3		22
Q19 PR du Cèdre bleu	Nogent-sur-Vernisson	10.3 km	24
Q9 PR des Bois de Villemenées	Dammarie-sur-Loing	10.2 km	26
Q14 PR de l'Orme au Muet	Montcresson	11.4 km	28
Q15 PR de la Forest	Montcresson	11.7 km	30
Q16 PR de la Vallée du Loing	Montcresson - Cortrat 13 km		32
Q13 PR de l'Amphithéâtre romain	Montbouy 14 km		33
Q10 PR de la Forge	Dammarie-sur-Loing 14.2 km		34
Q18 PR des Cyprès chauves	Nogent-sur-Vernisson 14		36
Q3 PR des Hauts de la Chapelle	la Chapelle-sur-Aveyron	14.6 km	38
Q6 PR de la Malardière	Châtillon-Coligny	15.9 km	40
Q24 PR des Cerisiers	Sainte-Geneviève-des-Bois 18.3 k		42
Q7 PR des Guénichauds	Châtillon-Coligny 23.3 km		44

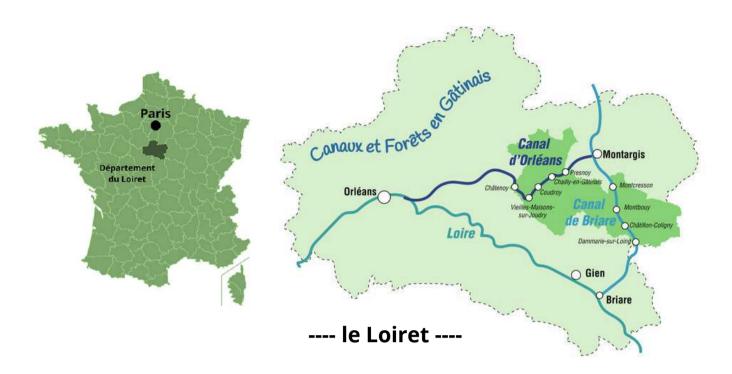


Scannez et accédez aux circuits de randonnées de pays

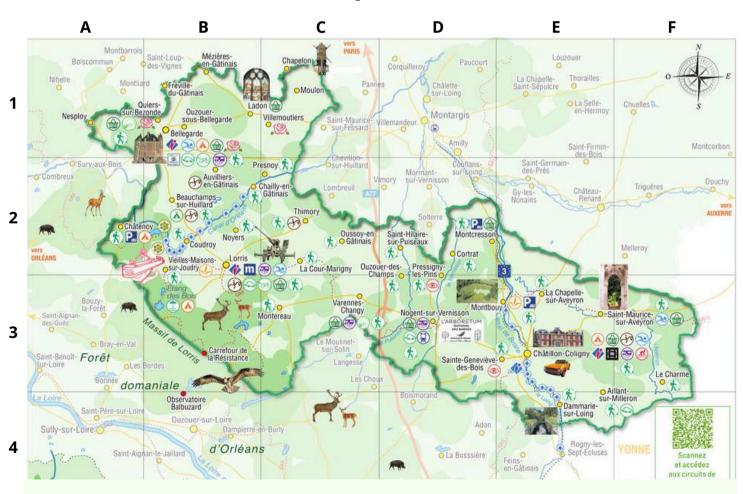


Département du LOIRET (45)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS -



---- carte touristique du territoire ----



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS

AILLANT-SUR-MILLERON - E4

Q1 PR DU MILLERON

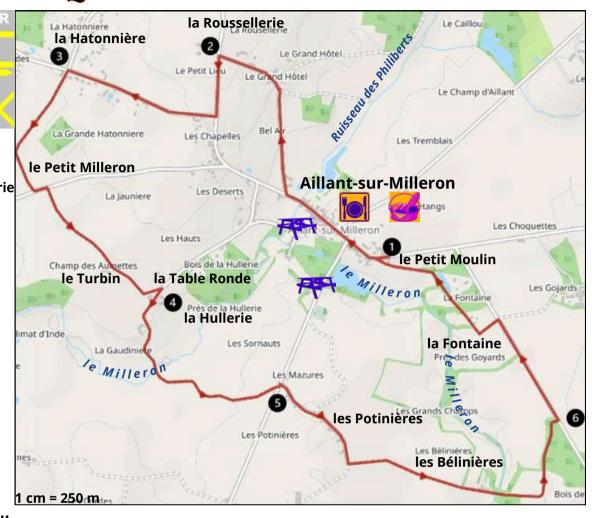


Au départ de Aillant/ M., parking de la mairie

Distance: 7.5 km

Durée: 2h





1. D41 - Aillant-sur-Milleron

Parking et départ à la mairie. Quitter le parking par la droite. Descendre la rue du village en n'oubliant pas de s'arrêter au parvis de l'église pour y découvrir la sculpture de Saint-Martin. À la sortie du village, tourner à droite pour monter vers le Grand Hôtel. Tourner à gauche pour rejoindre la RD 150.

2. D150 - Aillant-sur-Milleron

Virer à gauche et continuer en descendant la route jusqu'au carrefour avec la RD 41. Obliquer à droite sur celle-ci et la suivre jusqu'à la Grande Hatonnière (prudence !).

3. Chemin du Bois de la Bête - Aillant-sur-Milleron

Au hameau de la Hatonnière, au carrefour, tourner à gauche sur le chemin herbeux qui devient goudronné. À la RD 350, faire un gauche-droite sur 100 m pour prendre le chemin. Après les maisons du Turbin, on retrouve la route. La suivre sur 600 m jusqu'au hameau de la Hullerie.

4. La Hullerie - Aillant-sur-Milleron

À la fourche, tourner sur la droite. Descendre sur la route qui devient chemin plus loin pour traverser le gué du Milleron. Remonter le chemin et suivre jusqu'à la route.

5. Les Potinières - Aillant-sur-Milleron

Faire un léger gauche-droite pour reprendre en face la partie goudronnée sur 500 m. Après le hameau des Potinières, au carrefour virer à gauche sur le chemin ombragé descendant aux Bélinières. Traverser le ruisseau et continuer sur la partie goudronnée pour arriver à la RD 150.

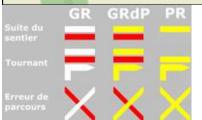
6. Route de Champcevrais - Aillant-sur-Milleron

Tourner à gauche. La suivre sur 500 m. S'engager à gauche sur le chemin ombragé ; passer près de la fontaine et suivre tout droit pour retrouver l'entrée du village.

LE CHARME - F3

Q4 PR LA COULÉE CHARMOISE







Au départ de Le Charme, parking devant l'église

Distance: 6.7 km

Durée: 1h40

1. Le Bourg - Le Charme

Parking et départ la place située devant l'église. Quitter la place en suivant la voie communale qui contourne l'église par sa gauche, Rue Le Bourg.

2. Champ de l'Église - Le Charme

Tourner à gauche au deuxième chemin de terre. Traverser la rivière l'Aveyron. Obliquer à droite. Continuer tout droit. Tourner sur la gauche. Traverser la RD 317 et continuer en face sur la route pendant 500 m.

3. La Rue Creuse - Le Charme

Tourner à droite sur le chemin empierré qui devient ensuite herbeux. À la fourche, obliquer à gauche. Continuer en suivant bien le balisage. Tourner à gauche et continuer le chemin. Traverser la RD 41 à la croix de Saint-Donat.

4. Saint-Donat - Le Charme

Tout de suite avant la maison, tourner à gauche sur le chemin. Continuer à travers champs. À la première fourche, obliquer sur la droite. À l'embranchement suivant, continuer par la gauche. Traverser la voie goudronnée et continuer en face sur le chemin herbeux.

5. Le Bourg - Le Charme

À la RD 748, tourner à gauche pour rejoindre le village tout proche.







Bellegarde
12 Bis Place Ch. Desvergnes
45270 Bellegarde
02 38 90 25 37

Châtillon-Coligny
2 Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny
02 38 92 63 87

Lorris
1 Rue des Halles
45260 Lorris
02 38 94 81 42